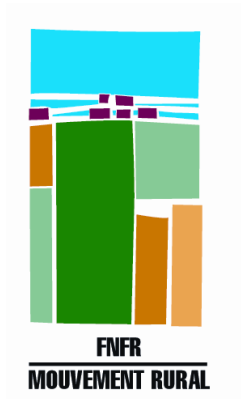


Paris, le 16 septembre 2008



Monsieur le Président de la République  
Palais de l'Élysée  
55 rue du Faubourg Saint Honoré  
75008 PARIS

**Objet : soutien aux associations d'éducation populaire et d'animation en milieu rural**

Monsieur le Président,

Cet été, peut-être pour la première fois dans la longue histoire de nos mouvements associatifs, un Président de la République française a rendu un hommage appuyé, vibrant même, aux acteurs de l'éducation populaire : « la France a besoin de l'éducation populaire » ; « le travail que vous faites est remarquable, il a fait ses preuves, il faut le soutenir » ; « l'éducation populaire permet aux jeunes de se découvrir eux même, de découvrir et de comprendre les autres, d'aller vers l'autonomie, de comprendre que l'autre n'est pas un adversaire » (extrait de votre déclaration à Batz, le 24 juillet 2008).

Nous ne vous cacherons pas, Monsieur le Président, que les mots employés ont fait écho chez les militants de la formation permanente, de l'action culturelle, de l'action jeunesse et de l'animation des territoires ruraux que nous sommes. Nous vous en remercions.

Mais nous ne vous cacherons pas non plus qu'en contrecoup, ces mots suscitent chez nous un sentiment de gêne, d'incompréhension, voire un profond sentiment d'injustice. L'histoire devra-t-elle retenir que c'est au moment où le chef de l'Etat français, fait sans précédent à notre connaissance, reconnaît sans aucune ambiguïté l'utilité sociale, civique, citoyenne, des acteurs de l'éducation populaire, que certains d'entre eux seront contraints de déposer leur bilan et de cesser leur activité ?

Car tel pourrait bien être le cas, en 2009, de la Confédération nationale des foyers ruraux et associations de d'animation et de développement en milieu rural (FNFR), une des rares fédérations d'éducation populaire dont l'action est spécifiquement tournée vers les populations rurales. Et notre situation n'est malheureusement pas isolée.

En ce qui nous concerne, à l'annonce récente du ministère de l'Agriculture de supprimer pour 2009 l'intégralité du soutien dont notre fédération bénéficiait au titre du « développement rural » (soit tout de même environ 340 K€), s'ajoute la révision à la baisse du soutien du ministère de la Culture et de la Communication et du ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative, ainsi que la disparition du financement du fonds pour la jeunesse et l'éducation populaire (FONJEP) du ministère de l'Agriculture. Nous estimons aujourd'hui à près de 500 K€ la baisse du soutien de la puissance publique en faveur de l'animation du réseau des Foyers Ruraux.

**Il est très probable qu'en tant que tête de réseau, nous ne disposerons plus, d'ici quelques mois, des moyens minimum nécessaires à la poursuite de nos actions de formation, de réflexion, de mutualisation et de valorisation des pratiques au sein du réseau.**

*FNFR - Confédération nationale des foyers ruraux et associations de d'animation et de développement en milieu rural*

Téléphone : 01 45 78 01 78

1 rue Sainte Lucie, 75015 Paris  
Courriel : [fnfr@mouvement-rural.org](mailto:fnfr@mouvement-rural.org)

[www.mouvement-rural.org](http://www.mouvement-rural.org)

En dehors des conséquences graves pour la survie de notre mouvement, ces choix politiques posent des questions plus vastes pour les territoires ruraux, que nos 3000 associations adhérentes contribuent à rendre vivants. De multiples faits se conjuguent, qui mettent en lumière un désengagement sans précédent de l'Etat au sein des territoires ruraux :

- Le recentrage de l'action du ministère de l'Agriculture et de la Pêche sur ses actions régaliennes, avec la disparition progressive des actions de développement des territoires ruraux dès lors qu'elle ne sont pas directement liées à la question agricole : suppression de la ligne « développement rural » qui finançait l'action des têtes de réseau associatives impliquées en milieu rural, abandon de la politique culturelle en milieu rural du ministère de l'Agriculture, réduction des actions territoriales des établissements d'enseignement agricole, etc.
- La concentration des crédits du ministère de la Culture et de la Communication sur les grandes institutions culturelles (CDN, scènes conventionnées), essentiellement situées en milieu urbain fragilise la présence d'une offre culturelle de proximité, notamment dans les territoires ruraux les plus isolés. Cette offre est aujourd'hui presque uniquement assurée par le monde associatif, dont les 3000 associations adhérentes à notre mouvement. La disparition des crédits DRAC affectés à leurs actions ne semble pas devoir être compensée par un redéploiement des soutiens des collectivités territoriales.
- La réduction des moyens du Secrétariat d'Etat aux Sports, à la Jeunesse et à la Vie associative et le recentrage de ses missions vers la sécurité et la prévention des pratiques à risque remettent en cause des partenariats constructifs et ambitieux qui permettaient jusqu'ici de mener de véritables programmes d'éducation populaire en milieu rural (universités rurales, accompagnement de pratiques amateurs, formation des cadres associatifs, etc.).

Monsieur le Président. Nous voulons croire à votre déclaration de Batz concernant le soutien aux acteurs de l'éducation populaire. Mais il faudra pour cela que la révision générale des politiques publiques (RGPP), les choix budgétaires du gouvernement français et la mise en place de la LOLF ne se traduisent pas par la précarisation du tissu associatif à travers l'affaiblissement de leurs têtes de réseaux nationales et départementales. C'est pourquoi nous vous saurions gré de veiller à la cohérence de l'action gouvernementale avec votre déclaration de Batz.

Dans cet espoir, je vous prie d'accepter, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Jean-Marie Beurton

Président de la FNFR

*FNFR - Confédération nationale des foyers ruraux et associations de d'animation et de développement en milieu rural*

Téléphone : 01 45 78 01 78

1 rue Sainte Lucie, 75015 Paris  
Courriel : [fnfr@mouvement-rural.org](mailto:fnfr@mouvement-rural.org)

[www.mouvement-rural.org](http://www.mouvement-rural.org)

## LA FNFR, c'est :

**Les foyers ruraux sont des associations d'éducation populaire, permanente et citoyenne qui contribuent à l'animation et au développement culturel, social et économique du milieu rural.**

Née en 1946, la Confédération nationale des foyers ruraux et associations de développement et d'animation du milieu rural (FNFR) regroupe près de 3000 associations locales (soit environ 35 000 administrateurs bénévoles impliqués dans l'économie et le projet d'une association locale), structurées en 70 fédérations départementales et 18 unions régionales. Avec ses 200 000 adhérents et ses salariés, notre mouvement participe au développement et à l'animation du monde rural.

**La FNFR se fixe des objectifs ambitieux :** *promouvoir le fait associatif pour une **démocratie participative** ; valoriser le milieu rural, ses particularités, ses spécificités et ses atouts ; assurer une mission **d'éducation populaire** ; permettre l'accès à la culture du plus grand nombre ; lutter contre la **fracture sociale** ; être un acteur de l'**économie sociale et solidaire** en milieu rural.*

### **Une fédération qui met la priorité sur la formation permanente :**

- le passeport formation : une école « hors les murs » destinée aux responsables associatifs en milieu rural dont le parcours est validé dans le cadre du Diplôme des Hautes Etudes des Pratiques Sociales mis en place par le Collège Coopératif de Paris, formation supérieure de niveau 5 validée par l'Université Paris 3 Sorbonne.
- Des universités rurales itinérantes thématiques qui **rassemblent des hommes et des femmes concernés par le devenir de leur territoire et engagés dans un projet de société pour le monde rural**. Croisant l'approche du courant moderne des Universités populaires et l'esprit du modèle scandinave des Hautes écoles populaires, ces Universités rurales sont des lieux d'écoute, de réflexion, des espaces de parole et de démocratie, de croisement de savoirs.
- La valorisation d'actions de « paroles partagées » visant à recréer des espaces de parole au sein des territoires ruraux.

### **Une fédération qui met l'accent sur l'accès de tous les ruraux à une offre culturelle et aux pratiques artistiques :**

- **Les Courants d'arts**, rencontres nationales ou régionales de réflexion et de formation qui mettent l'accent sur les pratiques artistiques amateurs (conte, théâtre, art plastique, musiques actuelles...).
- Des actions de **compagnonnage entre amateurs et artistes professionnels**.
- **La mise en réseau et la valorisation des actions culturelles locales** : cinéma rural itinérant, festivals de Conte, festivals de théâtre d'amateurs, formation de « formateurs », réseau « sciences culture et société », recensement et valorisation d'actions de réhabilitation et de mise en valeur du patrimoine rural, etc.

### **Une fédération qui soutient et coordonne des actions vers la jeunesse :**

- Prise en charge éducative du temps de loisirs et formation à l'encadrement des mineurs (formation de formateur BAFA-BAFD-BPJEPS) ;
- Accompagnement et valorisation de projets portés par des jeunes (culture, solidarité, environnement, international, action de prévention des comportements à risque.) ;
- Soutien au développement des politiques éducatives territoriales par la formation des acteurs.

*FNFR - Confédération nationale des foyers ruraux et associations de d'animation et de développement en milieu rural*